

20 février 1966, Montréal

Congrès de la Fédération des Étudiants libéraux

Il est bien agréable pour un chef de gouvernement de se retrouver en compagnie de la jeunesse de son parti et d'avoir ainsi l'occasion de se retremper à cette source vive de l'idéal, de l'enthousiasme et de l'intrépidité dans l'action que constitue le milieu étudiant universitaire.

Il n'y a pas si longtemps il me semble, – le temps passe si vite – j'étais moi-même dans cette catégorie des 18 à 25 ans et je me rappelle fort bien toute l'ardeur et toute la vivacité que nous mettions dans nos luttes pour défendre ce qui étaient les priorités du temps. C'était la lutte collective pour sortir le pays de la crise économique, et la lutte familiale et individuelle pour manger, se vêtir, étudier, puis se trouver du travail ou des clients.

Certes, l'importance numérique des associations et groupements de jeunesse de même que les moyens de communications qui existent entre ces mouvements se sont accrus, je dirais même qu'ils ont été créés, au cours des vingt-cinq ou trente dernières années. Toutefois, je crois que la jeunesse en général et c'est heureux qu'il en soit ainsi, a toujours été caractérisée par la vigueur de sa pensée et de son action: que ce soit du côté social ou économique – du côté patriotique ou politique. En fait, c'est à travers cette vigueur, cette conviction qu'ils mettent à réaliser leurs objectifs que les jeunes Québécois, comme ceux des autres pays du monde, font leur apprentissage de la vie et qu'ils s'intègrent à la société à laquelle ils désirent appartenir d'une façon pleine et entière.

Mais qu'est-ce donc que s'intégrer à une société?

Que faut-il faire pour participer à son développement et en influencer le devenir ? C'est sans doute la question que vous vous posiez en choisissant pour thème de vos assises: « L'étudiant libéral au Québec ».

En vous interrogeant sur le rôle de l'étudiant libéral au Québec, votre question intéresse la jeunesse tout entière. En fait, l'étudiant d'aujourd'hui n'émane-t-il pas de toutes les classes de la société ? Poser le problème du rôle de l'étudiant au Québec, c'est, en pratique, poser le problème du rôle du jeune ouvrier, du jeune cultivateur, du jeune commerçant et du jeune professionnel dont le souci est d'abord de parfaire ses connaissances afin de pouvoir répondre aux exigences d'un monde dominé de plus en plus par la science, la technologie et la culture.

L'étudiant du niveau universitaire et collégial vit au Québec une période d'adaptation résultant des changements importants suscités par la mise en œuvre des recommandations du rapport Parent. Ces bouleversements, cette nouvelle orientation de tout le système d'éducation au Québec s'insèrent à toute la réalité québécoise.

Dans des locaux mieux équipés qu'autrefois, l'étudiant de tous les niveaux a à sa disposition des professeurs compétents et dévoués. Ceux-ci doivent également s'adapter à ce nouvel esprit démocratique qui s'implante petit à petit dans la province et qui ne peut pas s'épanouir sans remous.

Les professeurs et les étudiants, conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la société, se sont également donné des structures capables de les faire participer individuellement et collectivement à l'évolution idéologique du Québec moderne. Ces structures, ces mouvements de jeunesse, ces associations font que les professeurs et les étudiants d'aujourd'hui peuvent envisager la possibilité de prendre part d'une façon collective à la discussion des sujets qui préoccupent tous les citoyens. Ces conditions nouvelles dans lesquelles évoluent parents, professeurs et étudiants imposent à chacun une maturité, un sens de la responsabilité de plus en plus grand. L'étudiant – nouveau citoyen à part entière doit être renseigné sur tout ce qui se passe autour de lui. Il doit connaître et s'efforcer de comprendre le climat social dans lequel il vit et surtout être bien conscient de la portée des actes qu'il pose individuellement et collectivement par l'intermédiaire de ses associations. À ce sujet, j'ai reçu à mon bureau une multitude de lettres de différents milieux étudiants de la province, condamnant l'attitude de certains étudiants et professeurs qui ont recours à la grève pour obtenir gain de cause. Vous me permettrez bien de vous lire un passage d'une de ces lettres. Mon correspondant me disait ceci: « Si on est d'accord pour considérer l'éducation comme une priorité, il me semble illogique de permettre le déclenchement ou la poursuite des différentes grèves de professeurs ou d'étudiants.

C'est une bonne chose que de vouloir se conformer aux faits sociaux et être dans le vent, mais il n'en reste pas moins qu'il y a une limite à tout. La population de l'État du Québec verrait d'un très bon œil votre intervention visant à restreindre l'usage de ce moyen, c'est-à-dire le droit de grève, pour les deux catégories mentionnées ci-dessus. »

En fait, mon correspondant demandait que le droit de grève soit enlevé aux professeurs et aux étudiants. Comme je vous le soulignais un peu plus haut, j'ai reçu plusieurs lettres de ce genre et je comprends facilement les réactions de mes correspondants. Toutefois, il faut bien comprendre qu'au cours des six dernières années il s'est opéré une évolution considérable au Québec. Loin d'être étranger à cette évolution, le gouvernement libéral l'a favorisée en mettant sur pied des structures nouvelles, en insufflant à l'administration provinciale un esprit complètement rajeuni et en faisant appel à tous les éléments les plus progressistes pour mener à bien les changements que nous voulions voir s'opérer chez nous. L'adaptation des citoyens, des corps intermédiaires, des associations de professeurs et d'étudiants à ce nouvel esprit démocratique que nous voulons voir s'implanter dans la province nécessite une période d'apprentissage qui cause inévitablement des secousses parfois assez brusques. Certes les grèves trop fréquentes dans le domaine de l'enseignement peuvent porter un préjudice considérable tant aux professeurs et aux étudiants qu'aux parents eux-mêmes. Toutefois, j'ai confiance dans la démocratie et je suis persuadé que lorsque les associations syndicales et patronales auront appris à dialoguer, lorsque les nouveaux rouages auront été rodés par l'expérience, la situation se rétablira sur la base solide de la maturité:

Il faut apprendre jeune à œuvrer dans les cadres des structures démocratiques, Vous avez vos associations universitaires et collégiales, il faut que vous en joigniez les rangs et que vous participiez non seulement aux activités sociales et sportives, mais aussi aux prises de positions collectives de votre milieu. C'est le devoir de chacun de faire valoir son point de vue. Il ne faudrait pas que l'inertie d'un trop grand nombre soit la cause d'une orientation

idéologique qui ne corresponde pas dans la réalité aux désirs véritables de la majorité des étudiants. Participer aux développements de son milieu, réaliser pleinement ses ambitions scientifiques et culturelles, dialoguer avec les jeunes des autres sphères de l'activité québécoise, n'est-ce pas là pour l'étudiant une façon éminemment pratique de s'intégrer à la société à laquelle il appartient et dont il désire influencer le devenir dans le sens de ses aspirations. En vue d'aider les étudiants universitaires à mieux saisir la réalité sociale du Québec, le gouvernement, à la suite de représentations qui lui ont été faites par l'Association Générale des étudiants de l'Université de Montréal, a mis sur pied un comité interministériel dont la responsabilité a été de tracer, en collaboration avec des représentants des étudiants, les grandes lignes d'un projet d'action sociale étudiante en milieu urbain, rural et syndical. Un budget de cinquante mille dollars fut affecté à ce comité et, au cours de l'été dernier, quarante-sept étudiants des universités de Montréal, de Québec et de Sherbrooke se sont vu offrir l'occasion de mettre leur dévouement et leurs connaissances au service des populations de différentes régions de la province. L'expérience de 1965 mérite d'être continuée. Les résultats de l'été dernier ont été concrets dans leur ensemble et ils ont même dépassé ce que l'on avait espéré obtenir tout d'abord, surtout si l'on tient compte de la brève période de préparation et des moyens limités dont disposait le comité.

Toutefois, nous maintenons qu'il faut assurer à ces étudiants des structures de travail et une direction technique appropriée aux circonstances. Il faut que des spécialistes en animation sociale et en organisation communautaire puissent assigner à chacun des tâches déterminées et des objectifs précis à atteindre, et cela suivant les aptitudes, la formation académique et les aspirations de chacun des participants à cette action sociale. Il faut bien comprendre que le Gouvernement du Québec entend laisser le plus de latitude possible aux travailleurs sociaux étudiants. Toutefois, il faut que l'action sociale étudiante s'intègre dans l'ensemble des objectifs établis par les différents ministères à caractère social. Soyez assurés que tant et aussi longtemps que les étudiants voudront collaborer d'une façon franche et désintéressée, le gouvernement fera tout en son pouvoir pour les aider, durant leurs études, à servir la population et ainsi à se mieux préparer aux responsabilités qui les attendent au sortir de l'université.

L'action sociale étudiante auprès des populations défavorisées est un excellent moyen pour les universitaires de prendre contact avec les réalités de la vie. Toutefois, cette action sociale étudiante devrait également s'effectuer sur les campus universitaires eux-mêmes ainsi que dans les collèges classiques et les écoles techniques. La jeunesse de notre province prend des proportions numériques importantes par rapport à la population totale. Les prévisions de la population du Québec pour 1971, suivant un taux de fécondité moyenne et un taux de migration moyenne, sont établies à environ 6 630 000. De ce nombre, 3 440 000 auront moins de 24 ans et 1 200 000 de nos citoyens seront âgés de 15 à 24 ans.

Si l'on considère le rôle important que joue la jeunesse au sein de la population d'une part, et si l'on analyse les résultats publiés dans l'enquête sociologique effectuée par les professeurs Marcel Rioux et Robert Sévigny d'autre part, et intitulée: « Les nouveaux citoyens », on se rend compte que les jeunes de 18 à 21 ans ne se préoccupent guère du rôle qu'ils ont à jouer en tant que participant à leur milieu étudiant et aussi en tant que membres de la société québécoise et canadienne. On a déjà dit que tout ce que le diable désire, c'est

l'inertie des honnêtes gens. Chaque génération a ses décadents, ses indifférents, ses désabusés qui croient avoir inventé le dilettantisme et qui soutiennent que l'homme doit se contenter de fumer sa pipe sur son balcon en regardant le défilé de la vie et en attendant que les problèmes se règlent tout seuls. Tirer son épingle du jeu est une philosophie de sclérosé, d'encroûté: cela est indigne de l'ouvrier de l'idéal que doit être l'étudiant et cela est indigne de l'adulte qui doit tâcher de demeurer, à ce point de vue, un éternel étudiant.

En fait, plus de 64 % de nos jeunes citoyens considèrent leur participation à des associations de jeunesse et à la politique provinciale et fédérale comme étant dans le dernier groupe de leurs préoccupations. Seulement 50% des 18-21 considèrent leur participation à leurs associations et aux mouvements de jeunesse comme étant de première importance. Ce pourcentage diminue à 46% pour la politique provinciale et à 18% pour la politique fédérale. Ces résultats sont pour le moins inquiétants. Est-ce à dire que les prises de position en milieu étudiant et dans les mouvements de jeunesse sont confiées à un nombre aussi restreint que 54%? Est-ce à dire que seulement 46% de nos jeunes de 18 à 21 ans s'intéressent à la politique provinciale alors qu'à en croire les nouvelles qui émanent des milieux d'information des mouvements de jeunesse, la politique provinciale semble occuper une place beaucoup plus considérable? Je crois que si l'action étudiante en milieu défavorisé est importante il y a tout lieu de croire qu'il y a beaucoup à faire auprès des étudiants eux-mêmes, pour les sensibiliser davantage à leur devoir et à leurs obligations en tant que membres d'un secteur important de la société et, à tout dire, en tant que membres de la société tout entière.

C'est sans doute un des buts que vous poursuivez, vous étudiants libéraux, en vous occupant de politique, Vous constituez, ou du moins c'est votre devoir de constituer sur les campus universitaires un groupe de jeunes dont la tâche est de sensibiliser la population étudiante à ce rôle nouveau qui échoit aux Nouveaux Citoyens, c'est-à-dire à ceux des 18-21 qui auront maintenant le droit de vote lors de l'élection des dirigeants du Québec.

Action sociale étudiante, et politique sociale – voilà bien deux champs d'activités qui se complètent et qui doivent s'intégrer pour assurer un niveau de vie plus favorable à toutes les classes de notre population. Surtout à celles qui sont affectées par la maladie, le chômage ou le déclin de certaines occupations ou métiers qui ne cadrent plus avec l'évolution technologique.

Depuis quelques années le Québec s'est fixé de nouveaux objectifs. Rattrapant ses retards économiques, il veut se donner les cadres et les attributs d'une société moderne, développer lui-même son économie et assurer à sa population qui est jeune un avenir prometteur. L'amélioration des conditions sociales est donc l'une de nos préoccupations majeures: c'est là une question aussi bien d'humanité que de rentabilité économique.

L'économie moderne caractérisée par l'usage massif de la technologie, par la production en série, par la division extrêmement poussée du travail, laisse l'individu éprouvé dans une situation telle qu'il ne peut plus lutter seul dans une société marquée par la dépersonnalisation de ses grands ensembles. Dans une telle situation, il n'est plus rentable pour un peuple de se contenter des mesures d'assistance traditionnelles qui étaient plutôt passives et représentaient en quelque sorte une extension publique de la notion de la charité privée.

La politique sociale du gouvernement doit donc être intégrée et s'orienter vers la prévention et la réhabilitation -c'est-à-dire s'attaquer aux causes de la dépendance sociale autant qu'à ses effets. La politique sociale du gouvernement doit reconnaître que le citoyen économiquement faible a un droit à la satisfaction de ses besoins essentiels et à ceux de sa famille. La politique sociale du Gouvernement doit être axée sur la famille, cellule de base de la société, et lui aider à remplir les responsabilités découlant de l'accroissement de ses charges. Enfin la politique sociale du Gouvernement doit avoir un caractère communautaire en ce sens qu'elle a la responsabilité d'assurer un développement harmonieux de chacune des communautés à l'échelle de la localité ou de la région.

Pour être en mesure de s'acquitter consciencieusement de ses obligations sociales, le gouvernement du Québec croit de son devoir d'utiliser en totalité toute la juridiction qui lui est confiée par la constitution canadienne. Le gouvernement du Québec est disposé à dialoguer avec les autorités fédérales mais il faudra de toute nécessité qu'il ait l'autorité complète d'orienter ses législations et ses politiques sociales selon les impératifs qui lui sont propres. En d'autres termes, le Québec ne pourra se contenter d'une situation de type transitoire que dans la mesure où celle-ci lui laissera assez de latitude pour mettre en œuvre sa propre politique sociale.

What, exactly, are these tools that we want to use to ensure this sharing of the wealth in accordance with the principles of distributive justice? Our first tool could be family and schooling allowances. We want to apply a system of family and schooling allowances which will be really adapted to the needs of large families. It seems obvious to us that the allowances should be scaled according to the ages of the children in order to take into consideration the increase in costs as the children grow up. There is no necessity to emphasize that scaling these allowances is obviously one of the surest ways of solving this imperative problem which is to give our young people the best possible education.

The second tool that the government intends to use to establish an integrated social policy is financial assistance. In its social legislation and in the regulations governing its application the government will explicitly recognize the principle under which every individual in society is entitled to receive assistance from the state regardless of the cause of his need. We want to establish a system of medical and surgical care for the needy within this context.

Thirdly: an integrated social policy should not only include measures covering security and assistance, but also an entirety of social services. It is not sufficient to give money to the needy; they must also be provided with services that can help them to readapt themselves more easily and more quickly! What must be achieved is a total mobilisation of health, education and employment services plus private undertakings which must be organized in order to be able to help all those citizens who are in need and also to solve the real causes of the problem.

Finalement, afin d'humaniser davantage l'aide gouvernementale, le gouvernement du Québec a approuvé un système de régions, de centres et de sous-centres au niveau desquels seront établis entre autres des bureaux régionaux dont une des responsabilités sera de voir à la mise en œuvre de toutes les politiques sociales du gouvernement. J'aurais aimé pouvoir vous entretenir plus longuement des buts que poursuit le Gouvernement en mettant en

application un système de régions administratives au Québec. Le temps me manque. Qu'il me suffise de vous dire qu'au point de vue social la décentralisation administrative au niveau régional est une condition « sine qua non » pour que l'action sociale de l'État soit efficace, coordonnée et réellement intégrée. La population du Québec est dispersée sur un territoire immense et il est impossible de fournir aux Québécois des services sociaux à caractères humains s'ils n'ont pas sur place ou à très courte distance une aide fournie par des personnes compétentes et disponibles

Voilà donc le message que je voulais vous livrer à l'occasion de votre congrès annuel. Je désire vous remercier pour tout le dévouement que vous apportez à la cause de votre parti, la cause du parti libéral du Québec.

Le thème que vous aviez choisi vous aura certainement fourni l'occasion d'effectuer une prise de conscience sur le rôle que doit jouer l'étudiant, – l'étudiant libéral au Québec. Les responsabilités de la jeunesse québécoise sont considérables en ce moment où tout est remis en question. Une chose est certaine; c'est que le Québec compte sur sa jeunesse, le parti libéral compte sur vous pour entreprendre ce que j'appelle sa deuxième étape vers son affirmation économique, culturelle et sociale.